

Son mémoire sur la Chine, adressé à Napoléon I<sup>er</sup> en décembre 1811, fait partie d'un volume des Archives du Ministère des Affaires étrangères : ASIE, 21 (*Indes Orientales, Chine, etc.* 7), folios. 190-195. Il porte l'annotation suivante : *Renvoyé par ordre de l'Empereur à M. le Duc de Bassano* ; ce dernier était ministre des Affaires étrangères depuis avril 1811.

Inutile d'ajouter que le projet d'ambassade de Sainte-Croix ne fut pas réalisé.

Henri CORDIER.

Paris, 21 décembre 1811.

SIRE,

Les relations politiques de la France avec l'*Empire de la Chine*, interrompues depuis la Révolution, peuvent être rouvertes d'une manière marquante pour la gloire du règne de Votre Majesté, et l'influence que les Anglais ont encore dans cette partie du monde peut aujourd'hui leur être enlevée.

Je n'ai pas besoin de rappeler à Votre Majesté le crédit dont la France jouissait en Chine, antérieurement à la Révolution, et l'île qui porte encore son nom dans le Tigre, à Vampou, prouve assez que les Chinois la considéraient comme supérieure à toutes les autres nations.

Mais, dans ce temps, les Missionnaires français plus au fait de la politique à suivre dans ce pays, tout en

rement imprimé et publié à *Pékin*, dans les différentes Editions successives, sous la sanction et par l'autorité de tous les Empereurs *Ta-Tsing*, composant la Dynastie actuelle : traduit du Chinois et accompagné d'un Appendix contenant des documents authentiques et quelques notes qui éclaircissent le texte de cet ouvrage ; par George Thomas Staunton, Baronet, Membre de la Société royale de Londres. Mis en français, avec des notes, par M. Félix Renouard de Sainte-Croix... A Paris, 1812, 2 vol. in-8.